d'un voiturier. ceux-ci sonttenus de faire connaître le nom et la demeure de la personne dont ils détiennent la marchandise.

« Art. 4. — Les beurres purs, les beurres mélangés, les margarines, les oléo-margarines et les graisses alimentaires expédiés en transit doivent être contenus dans des récipients fermés et indiquant en caractères apparents la provenance et la nature de la marchandise.

» A leur arrivée au bureau de douane, les récipients sont pesés, cordés et plombés, et il est délivré au voiturier ou à la Compagnie de transport par terre ou par eau chargée de les faire transiter, un acquit-à-caution pour les accompagner jusqu'au bureau de sortie.

» L'acquit-à-caution fixe le délai accordé pour la réexportation. »

Un acte de courage — Vendredi, vers 4 h. 1|2 de l'après-midi, un cheval attelé à une voiture abandonnée de son domestique, appartenant à M. Parent, sortant de la gare de Tourcoing à fond de train et aurait pu causer de sérieux accidents, si M. F. J. Paternoster, agent en douane, qui se trouvait à proximité du *Café du Globe*, ne se fut résolument jeté à la tête du cheval après avoir été traîné sur un parcours assez long, il est parvenu à l'arrêter.

Nous félicitons M. Paternoster du sang-froid qu'il a montré en cette circonstance, et si nos renseignements sont exacts il n'en est pas à son coup d'essai.

Un marchand de lait, M. E. V..., demeurant rue Saint-Roch, a été l'objet d'une contravention pour falsification de sa marchandise, laquelle contenait, suivant les constations, de 30 à 33 0|0 d'eau.

Une société chorale de notre ville l'*Orphéon des Travailleurs* se propose d'assister au concours qui aura lieu à Boulogne-sur-Mer, les 8 et 9 juillet prochain.

La bibliothèque communale sera fermée les 20 et 21 courant à l'occasion des fêtes de la Pentecôte.

Une vérification du lait livré à la consommation a été faite vendredi matin. Disons à l'honneur des marchands qu'il n'a été relevé aucune contravention pour falsification.

La mère de l'enfant, trouvé au mois de mars, rue du Tilleul, se nommerait suivant toute probabilité Sibillie Stockhausen et serait d'origine allemande, ainsi que nous l'avons déjà dit on a perdu les traces de cette fille.

Un apprenti peigneron Arthur Desmettre, âgé de 13 ans, employé chez MM. Debrie et Leman, est tombé accidentellement du grenier dans l'étage inférieur et dans la chute s'est blessé à la figure. M. le docteur Catteau, qui a donné les premiers soins, estime que la blessure n'est pas sérieuse.

La laïcisation à Roncq. — Les frères directeurs des écoles de garçons de la Place et du Blanc-Four, ont reçu, vendredi matin, de l'Académie de Douai, une lettre, les avisant qu'ils auront à quitter pour le 25 mai prochain, leurs locaux respectifs. L'école de la place était occupée depuis l'année 1851 par les frères Maristes, appelés, à cette époque, par M. le curé de Roncq, avec l'assentiment de l'administration et l'approbation de la préfecture.

C'est le vénérable curé de cette commune qui a fourni, aux frères, leur mobilier et à fait les aménagements nécessaires à leur installation.

Répondant aux besoins de la population, toujours croissante de cette partie de la commune, quelques personnes charitables créèrent, en 1878, la succursale du Blanc-Four et construisirent, en 1881, un local pour les frères.

La sœur directrice de l'école des filles du Blanc-Four, école qui appartient à la commune, a reçu le même avis.

Nous sommes heureux d'apprendre que, grâce au concours de la population de Roncq, cette laïcisation n'aura pas l'effet qu'en attend le préfet du Nord, puisque déjà on prépare d'amples locaux pour l'installation prochaine des écoles libres.

Voici, à titre de document, la lettre adressée aux directeurs et à la directrice par l'Académie de Douai :

Académie de Douai

Direction départementale de L'enseignement primaire du Nord

Lille, 15 mai 1888.

« Monsieur l'Instituteur,

» J'ai l'honneur de vous informer que l'école de garçons de Roncq-centre sera confiée à des instituteurs laïques à partir du 25 mai courant.

» Je vous prie de faire part de cette mesure à vos adjoints et de m'accuser réception de la présente lettre.

» Recevez, Monsieur l'instituteur, l'assurance de ma considération distinguée.

» L'Inspecteur d'Académie directeur de l'enseignement primaire du département du Nord.

» BRUNEL. »

Neuville-en-Ferrain. — Une rixe très grave a eu lieu, au hameau du Purgatoire, à l'extrême frontière, entre les nommés Jules Grimonprez, 21 ans, et Henri Vanaverbeck, 21 ans, tisserands à Neuville. La lutte a commencé en sortant du cabaret Petit. Grimonprez a été grièvement blessé par un instrument tranchant. Il a reçu les soins d'un docteur de Mouscron.

Halluin. — Le Conseil municipal nouvellement reconstitué, est convoqué pour dimanche prochain, afin de pourvoir à la nomination du maire et des adjoints et ensuite procéder à la désignation des délégués sénatoriaux pour l'élection d'un sénateur en remplacement de M. Carnot, décédé.

Un des nouveaux conseillers, M. Louis Teulemonde-Derveau, cultivateur, vient de mourir, à l'âge de 51 ans.

M. Toulemonde était aussi marguillier de notre église paroissiale et vice-président du comité de nos cercles catholiques d'ouvriers.

LILLE

Le général Faidherbe, grand chancelier de la Légion d'honneur, vient de partir pour Lille, où il se propose de passer quelques jours.

Congé de la Pentecôte. — Par arrêté ministériel, les congés de la Pentecôte ont été fixés comme suit, dans les lycées et collèges :

Sortie : dimanche matin, 20 mai courant;
Rentrée : lundi soir, à l'heure réglementaire.

M. Gillot, maître répétiteur au lycée, a fait enterrer civilement son fils âgé de 12 ans.

Une cinquantaine d'élèves en uniforme suivaient le petit cadavre.

Chronique du feu. — Vendredi matin, vers onze heures un quart, un commencement d'incendie s'est déclaré chez M. Brasseur (successeur de M. Le Gavrian), constructeur, rue de Valenciennes.

C'est dans les forges que le feu à pris naissance. A peine a-t-il été aperçu, qu'on l'a attaqué vivement.

On a été chercher la pompe à bras de l'usine Gavelle.

Les ouvriers de MM. Le Blanc, filateurs, boulevard de Belfort, avec la pompe de leur établissement ainsi que les pompiers du poste de la rue de Fontenoy, tout ce monde est accouru immédiatement sur les lieux.

Grâce à leur activité, l'incendie a été circonscrit immédiatement.

Les dégâts s'élèvent à 1,500 francs.

La société des sciences se réunira en séance ordinaire, le vendredi 18 mai, à 7 h. 1|2 du soir. Ordre du jour :

« 1. M. Damien : Détermination du point de fusion à différentes pressions.

» 2. M. H. Folet : Essai d'archéologie littéraire locale. Vestiges actuels en Flandre des anciennes représentations de mystères. Le mystère du *Roy Avenir*, dit aussi mystère de *Barlaan* et *Josaphat*.

» 3. Lecture et propositions diverses.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du vendredi 18 mai 1888

Présidence de M. HEDDE

Un nouveau genre d'expulsion. — Quand un locataire ne paie pas son loyer et que le propriétaire veut le faire déguerpir, il doit recourir à la formalité toujours coûteuse de l'expulsion. M. Bonte a trouvé un moyen assez ingénieux d'éviter ces frais. Il a fait enlever par un menuisier les portes et les fenêtres de l'habitation et tenté de mettre hors de chez lui son locataire par les seuls secours que la nature a mis à la disposition de l'homme, bien avant l'institution des lois.

Il l'a pris à bras le corps, et sa douce moitié aidant, le locataire fut expulsé sans secours d'huissier. Le propriétaire et sa dame sont venus s'asseoir sur le banc correctionnel pour répondre de cette manière par trop primitive de se faire justice à soi-même. Au surplus, le tribunal, tenant compte des ennuis fréquents que cause, aux propriétaires de maisons aux loyers modiques, la procédure coûteuse de l'expulsion, ne les condamne qu'à seize francs d'amende.

Outrages à un agent de Roubaix. — Le tribunal condamne Julien Rouzé à 2 deux mois de prison pour ce délit.

Port d'armes prohibées. — Emile Deleu, étant ivre, se promenait avec une canne à épée. Le tribunal le condamne à deux amendes de 16 et 5 francs.

MAITRE CARRÉ.

SPORT

CONCOURS HIPPIQUE DE LILLE

5e journée. — Vendredi.

Journée de tout point, excellente, hier au concours hippique et pour la première fois de son ouverture les tribunes étaient presque pleines.

Dans les sauts d'obstacle, (prix des Dames), les parcours ont été absolument remarquables, au point que *Carlo*, à M. d'Hespel, a été classé huitième, n'ayant que 1|4 de faute et deux points. MM. Delabie, Le Villain, Baudon, Pouillier et d'Hespel ont été couverts d'applaudissements lors de leur rentrée au pesage.

Parmi les trotteurs nous avons principalement remarqué comme ayant de belles actions: *Gazelle* à M. Dambricourt; *Electricité* à M. Boulnois; *Frigolet* au même propriétaire; *Priesta III* à M. Boucquer.

A une heure a commencé le concours pour chevaux de poste attelés seuls.

Ont obtenu des prix :

1er prix, *Bourbon*, cheval noir à M. d'Hardivilliers d'Abancourt ; 2e prix, *Pantalon*, cheval noir ; 3e prix, *Négro*, cheval noir à M. d'Hardivillers d'Abancourt ; 4e prix, *Veston*, cheval noir; 5e prix, *Polka*, cheval noir, à M. Fauville, à Neuville-sur-l'Escaut ; 6e prix, *Marguerite*, jument gris fer à M. Guibon-Bréfort ; 7e prix, *Coquine*, jument gris, rouan, à M. Luzin-Bouvry ; 8e prix, *Poudreuse*, jument baie, à M. Tribon, à Hem-Lenglet.

Flots de rubans : *Adelaïde*, jument gris-ardoise à M. B. Montigny, à Neufchâtel ; *Cora*, jument alezane à M. Alcide Delory, à Hesdigneul ; *Palmyre* jument baie-cerise à M. Herminot, à Vaulpaix ; *Espérance*, à M. Herminot, à Vaulpaix.

Dans le concours de chevaux de poste, attelés en paire, ont obtenu des primes :

1er prix, *Marguerite*, jument gris-fer, à M. Guibon Bréfort à Wailly ; *Bora*, jument alezane à M. Alcide Delory à Hesdigneul ; 2e prix, *Bombon en chocolat*, et *Négro*, chevaux noirs, appartenant à M. D'Hardivilliers d'Abancourt ; 3e prix, *Polka*, jument noire, à M. Fauville, à Neuville-sur-l'Escaut ; *Poudreuse*, jument baie à M. Tribon à Hem-Lenglet ; 4e prix, *Pantalon* et *Veston*, chevaux noirs, à M. X. X...

Dans la course de chevaux attelés en pair ont obtenu :

1re prime, *Vénus* et *Minerve*, juments baies brunes à M. Georges Delebarre à Fives-Lille; 2e prime, *Rigollot*, cheval bai, et *Pistolet*, cheval bai brun, à M. D'Hardivilliers d'Abancourt; 3e prime, *Frontin*, cheval bai-clair, à M. Delattre de Rambourelles ; *Mivois*, cheval bai clair à M. Désiez, à Boulogne-sur-Mer; 4e prime, *Dragon*, à M. Luzin-Bouhry, à Crépy-en-Lannoy; *Rigollot*, cheval bai, à M. Guestim, à Verlinghem.

Dans les courses au trot, le jury a décerné les prix dans l'ordre suivant :

1er prix, *Gazelle*, jument baie, à M. Dambricourt; 2e prix, *Frédéric III*, jument baie, à M. Boucque de Lille; 3e prix, *Electricité*, jument baie, à M. Baulnois; 4e prix, *Guenon*, jument baie, à M. Dambricourt; 5e prix, *Gaulois*, cheval bai, à M. Dambricourt.

6e prix, *Rigoletto II*, jument baie à M. Poulain; 7e prix, *Souvenir*, cheval bai-brun, à M. Labbey; 8e prix, *Frisée*, jument alezane claire, à Luzin-Bouvry; 9e prix, *Tambour*, cheval bai, à M. Gouvion; *Frigolet*, placé 4e, *Pas-de-Chancé*, placé 5e, et *Ouvrière II*, placée 8e, n'ont pu toucher leur prix parce qu'ils ont obtenu un prix supérieur en 1887.

Dans les courses au galop, (prix des dames), ont été classés :

1er prix, *Picard*, cheval bai brun à M. de Fontange, monté ppr M. Siméon; 2e prix, *Brise-tout*, à M. Henri d'Hespel, monté par M. Levillain; 3e prix, *Ninon*, jument baie, à M. Gustave Wattine, montee par M. Levillain; 4e prix, *Little-Cat*, cheval alezan, à M. de Fonsanges, monté par M. Siméon.

Flots de rubans : *Fancy*, jument baie à M. René Baudon ; *Nancy*, jument grise à M. Carayon-Talpeyrac, montée par M. Siméon ; *Chonchette*, jument alezane à M. A. Pouillier; *Carlo*, cheval bai à M. Albert d'Hespel.

Aujourd'hui samedi, à une heure, chevaux de selle. A quatre heures, sauts d'obstacles omnium.

Demain, dimanche, à neuf heures, au Concours hippique, une vente aux enchères de tous les chevaux engagés au concours.

Entrée gratuite jusqu'à midi.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

École Nationale. — Le buste de M. Delfosse

Roubaix, 18 mai 1888.

Monsieur le directeur
du *Journal de Roubaix*,

J'ai lu avec infiniment de plaisir et j'applaudis de tout cœur le juste tribut d'éloges payé à la mémoire de l'honorable et regretté M. Aimé Delfosse, dans l'avant-propos des *Notices sur les personnages dont les statues et les bustes doivent figurer à l'Ecole Nationale de Roubaix.*

Je forme les vœux les plus ardents pour que ces judicieuses réflexions puissent arriver à faire comprendre à qui de droit la justice qu'il y aurait de faire figurer à l'école nationale, le buste ou la statue de cet homme excellent qui a rendu tant de services dévoués à la ville de Roubaix.

Agréez, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués. X.

LES CHIENS ERRANTS

Monsieur du Directeur,
du *Journal de Roubaix*,

Je trouve qu'il y a vraiment de l'exagération dans l'application du règlement municipal sur les chiens.

Lundi, vers cinq heures et demie, j'avais ouvert la porte de ma maison. Mon petit chien, sans que je m'en aperçusse, sortit, et resta, à peine pendant l'espace de deux minutes, devant la porte. Je le fis rentrer aussitôt que je le vis sur la rue.

Mais sur ces entrefaites, un agent se présente et me dresse une contravention, malgré mes explications.

Je ne suis qu'un ouvrier, monsieur le Directeur; avouez qu'il serait malheureux pour moi de devoir payer une amende sans avoir rien fait pour la mériter.

Recevez, monsieur le Directeur, mes sincères salutations.

JULIEN BÉGHIN,
26, rue Christophe Colomb.

PETITE CORRESPONDANCE

E. C. K. E. Tourcoing. — Il nous paraît difficile que vous obteniez le résultat que vous souhaitez sans recourir à un procès assez aléatoire.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du vendredi 18 mai

3e affaire. — **Vols qualifiés à Lille**

Cinq accusés sont poursuivis : Ce sont : 1° Arthur-Léon Jovinelle, pelotonneur, né à Lille, le 17 septembre 1860; 2° Arthur-Auguste Gigney, ouvrier boulanger, né à Lille, le 26 septembre 1866; 3° Adolphe-Charles Patoux, liquoriste, né à Boulogne-sur-Mer, le 8 avril 1870; 4° Emile-Joseph Ghislain Vanbokestael, marchand de sable, né à Lille, le 4 janvier 1867 ; 5° Jean-Napoléon Bourgois, journalier, né à Lille, le 24 septembre 1866. Tous demeuraient à Lille.

Le 21 février 1888, vers six heures du matin, les époux Tyberghien, épiciers, rue J.-J. Rousseau, à Lille, furent avertis par un passant, que la planche servant de fermeture à leur cave, du côté de la rue, avait été déplacée, et qu'on avait dû pénétrer chez eux. Ils constatèrent qu'un vol avait été, en effet, commis à leur préjudice et prévinrent la police qui arrêta les accusés, quelques jours après.

Les personnes, citées plus haut, ont été reconnues comme étant les auteurs du vol.

Jovinelle est condamné à cinq ans de travaux forcés et à la relégation, Gigney et Vanbokestael à deux ans de prison ; Patoux et Bourgois sont acquittés.

Défenseurs, Mes Wagnair, Lebanneur, Dubuisson, Ribeire, Vancauwenberghe.

NORD

Valenciennes. — *L'Emancipateur de Cambrai* et plusieurs autres journaux ont signalé le devoir suivant, donné pendant le cours du trimestre dernier, aux élèves de rhétorique du lycée de Valenciennes :

« Lorsqu'en 1657, Molière, achevant sa tournée en province, repassa par Rouen avant de rentrer à Paris, le vieux Corneille suivit ses représentations. Il s'éprit de la Du Parc, mais fut rebuté par elle. C'est alors qu'il lui adressa ces stances célèbres:

Marquise, si mon visage
A quelques traits un peu vieux....

» On suppose que Mlle Du Parc lui répond. Composez cette réponse. »

C'est à des lycéens de 16 ans que l'on donne de pareilles leçons !

Un autre jour, ce même professeur de rhétorique donna à ses disciples un devoir qui exigeait la lecture du pornographe Rabelais.

La grève de Blanc-Misseron. — La grève n'est pas terminée.

Les propriétaires des laminoires déclarent ne pouvoir accepter aucune augmentation sur les salaires, pour le moment.

La grève n'est pas générale dans l'établissement comme nous l'avons déjà dit, du reste, à son commencement; une centaine d'ouvriers sont occupés, douze seulement ont redemandé leur livret.

MM. Ferry-Curicque feront reprendre le travail probablement mardi, si les ouvriers cessent la grève.

Mérignies. — Dimanche dernier, les habitants de Mérignies ont bien ri.

Il s'agissait de deux ballottages au Conseil municipal.

Les deux candidats ballottés étaient MM. Louis-Joseph Lemaire et Roger, tous deux conservateurs.

Les opportunistes de l'endroit, notamment le citoyen Brulin, blackboulé de la veille, avaient tout mis en œuvre pour nuire à l'honorabilité de nos deux amis.

Mais les élections ont fait justice de ces odieuses menées.

Aussi la population tout entière rit encore aujourd'hui de la défaite de ces politiciens peu scrupuleux, et à la bande de farceurs qui n'a pas craint de recourir aux manœuvres les plus déloyales, on réserve une jolie danse pour l'un de ces jours.

Faux billets de 500 francs. — La Banque de France vient de constater l'existence d'une contrefaçon du billet de 500 fr.

Elle se reconnait à la qualité du papier, plus dur et plus épais.

Les légendes filigranées, en chiffres et en lettres, se détachent avec une sécheresse de dessin que n'a pas le filigrane du billet de la Banque.

Les numéros noirs des Indices sont mal venus et irréguliers.

Le texte du médaillon à fond bleu est mal imprimé.

L'impression du verso est généralement plus pâle ; les figures, particulièrement celles du cartouche inferieur et celle de la femme à gauche, n'ont pas le même caractère que celles du vrai billet.

PAS-DE-CALAIS

L'emprunt de Calais. — *L'officiel* publie la teneur de la loi autorisant la ville de Calais à emprunter 400.000 fr. et à s'imposer extraordinairement.

BELGIQUE

Risquons-Tout. — *Fondation d'une société de Fanfares.* — Grâce à l'initiative de M. Moreau, instituteur, et au dévouement de M. Cyrille Heulst, qui en a accepté la direction, une société de fanfares vient d'être fondé à Risquons-Tout, en la grande salle du « Café belge ». Cette société qui se compose de jeunes gens les plus honorables de la localité, a choisi la commission suivante : MM. Vancoppenolle, président; Gaston Vandeputte-Pollet, vice-président; F. Moreau, secrétaire; D. Gheysens, trésorier et onze membres.

Mouscron. — *De quelle liste d'électeurs se servira-t-on pour les élections prochaines.* — C'est la question que pose l'*Etoile belge* et à laquelle elle répond incidemment que c'est l'ancienne liste qui doit servir, en « arguant qu'il s'agit non d'une élection nouvelle, mais bien de la dernière phase d'une élection commencée. » Il nous semble qu'il ne faut pas être « juriste consommé » pour répondre à cette question, le simple bon sens en indique la solution.

Une liste d'électeurs est *permanente*; seulement, chaque année, au 1er mai, elle subit des modifications, soit qu'on y ajoute des électeurs ou qu'en en retranche, et il est tout naturel que ces changements comptent dès la date fixée.

Nous concèderons même à l'*Etoile belge* que ce soit chaque année une liste nouvelle. Mais pourquoi alors lui assigne-t-on une date pour son entrée en vigueur et non une période électorale. Il est donc évident que ce n'est que sous le régime de cette liste qu'une élection postérieure à la date indiquée peut se faire, il n'y a pas de doute que ce sont les nouvelles listes qui serviront aux prochaines élections communales.

Pourquoi relève-t-on encore cette mesquinerie, alors que ces élections si laborieuses (puisqu'il y a plus de huit mois qu'elles ont commencé), soulèvent déjà les points de jurisprudence les plus ardus.

Est-ce, peut-être, parce que dans les listes nouvelles l'enseignement officiel et l'enseignement libre ont donné leur mesure et que les capacitaires catholiques apportent un appoint de voix important.

L'impartialité commande un jugement plus sain dans cette question et une source officieuse nous permet de dire que le gouvernement belge en jugera comme nous.

— *Chez les Pères Barnabites.* — Dimanche, jour de Pentecôte, dans la chapelle des Révérends Pères Barnabites, à la messe de 6 h. 1|2, il y aura sermon par le R. P. Dubois, de Paris.

Le 21 mai, dans la même chapelle, adoration perpétuelle.

Chambre des représentants. — La Chambre a terminé, ou peu s'en faut, la discussion des crédits civils proprement dits compris dans le budget des dépenses et recettes extraordinaires.

M. Beernaert a prononcé un long discours. Il s'est attaché d'abord à refuter les paradoxes financiers de M. Pirmez, puis il a répondu aux réclamations d'intérêt local dont le gouvernement a été saisi.

La Chambre siègera aujourd'hui, à dix heures pour épuiser la liste des orateurs inscrits pour le débat sur les crédits civils. Elle siègera une seconde fois à une heure pour voter les crédits militaires et épuiser son ordre du jour, qui comprend encore quelques objets d'ordre secondaire.

Un fou furieux à Bruxelles. — Pendant la nuit de jeudi à vendredi, vers 2 heures du matin, un individu ayant l'air égaré, à peine vêtu, parcourait la chaussée de Mons, en criant et en brandissant un revolver. Tout à coup, il s'arrêta et fit feu à plusieurs reprises.

Arrêté et conduit au poste, on reconnut qu'il n'avait aucune blessure, l'arme n'étant chargé qu'à blanc.

Il fut conduit au commissariat de police de la 3e division, où interrogé, il répondit qu'il voulait se suicider. Bientôt l'officier de police reconnut qu'il avait affaire à un fou. Le malheureux passa une nuit assez calme, lorsque vendredi matin, vers 9 heures, il devint fou furieux, grimpa sur le bureau, qu'il démolit et allait faire un mauvais parti aux agents.

Il fallut huit hommes pour lui mettre la camisole de force.

Ecrasé par le tram à Bruxelles. — Jeudi soir, le tram n° 305 arrivait, bondé de monde, à proximité de la rue Allard, quand un gamin de 9 à 10 ans, qui jouait avec d'autres enfants, traversa la rue : il glissa sur les rails et la voiture lui passa sur le corps.

Le pauvre petit, horriblement mutilé et perdant du sang en abondance, a été porté chez un médecin du voisinage, puis reconduit au domicile de ses parents, où il est mort vers 11 heures.

Quarante hectare de taillis en feu près de Verviers. — Un incendie qui a éclaté, hier midi est en train de dévorer les bois de La Eorchene, tout proches au barrage de la Gileppe. On dit que quarante hectares d'un taillis de six ans, appartenant à M. d'Andrimont, sont détruits et que le feu s'étend vers les forêts du bassin de la Gileppe.

Les gardes et les habitants de Goë combattent l'élément destructeur.

Prix du pain pour servir de règle aux boulangers. Pain deménage, composé de deux tiers de blé blanzé et un tiers deblé roux ou macaux. Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 0.29 c. Pain de deuxième qualité, le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 33,00. Pain blanc, composé comme le précédent, avec extraction de 25 pour 100 de son, remplacé par la même quantité de fleur, le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 0.37 c. Pain de fleur (dit pain français), composé de fleur première qualité, le pain de 125 grammes est taxé à 0,3.625; les deux pains, à 7.250; les quatre pains, à 14.500; les huit pains, à 29 c. Fait à l'Hôtel de la Mairie de Roubaix, le 16 mai 1888.

Le Maire de Roubaix, A. VINCHON, adjoint.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 17 mai.* — Edouard Caucheteux, rue de Wasquehal, cour Saint-Joseph, 3. — Georges Vancauteren, rue du Cadeau, 19. — Henri Desquennes, Grande-Rue, cour Basse, 7. — Auguste Baert, rue de la Planche-Trouée, cour Florin, 18. — Florin, 18. — Florence Deswaene, rue de la Chaussée, 24. — Henri Castel, rue du Tilleul, cour Bondroit, 203. — César Delcroix, rue Decrême, cour Ghestemme, 12. — Maurice Pottie, rue de Lannoy, maisons Froidure. — *Déclarations de décès du 18 mai.* — Charles Devoet, 74 ans, sans profession, aux Petites-Sœurs. — Julie Rogge, 1 an, rue de la Fosse-aux-Chênes, cour Aigle d'Or, 4. — Joséphine Smider, 30 ans, ménagère, rue de la Vigne. — Désiré Caby, 1 an, rue Casimir Perier, 14. — Léonie Bachelet, 10 mois, rue de l'Ommelet, cour Ferret, 17. — Albert Flipo, 3 ans, rue Général Chanzy, 44. — Paul Desbonnet, 11 mois, rue du Ballon, maisons Foveau, 32. — Berthe Corveleyn, 8 mois, rue de Lannoy, fort Despret, 62.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 18 mai.* — Héloise Delebarre, rue des Bons-Enfants. — Alice Vaudystad, rue Vandevenne. — Emile Dael, au Blanc-Seau. — Henri Gaeremynck, boulevard Gambetta. — Marie Groillon, rue de la Cloche. Marie Rys, rue Sainte-Ursule. — Henri Cloedt, à la Croix-Rouge. — *Déclarations de décès du 18 mai.* — Victor Loridan, 3 mois 8 jours, rue de la Croix Blanche. — Jeanne Mandrick, 1 an 11 mois, rue du Onze Chênes. — Adèle Destobbeleer, 35 ans, au Blanc-Seau. — Achille Beernaert, 1 an 5 mois, rue Fin de la Guerre. — Philomène Descamps, 1 mois 9 jours, rue du Collège.

HALLUIN. — *Déclarations de naissances du 15 mai.* — Céline Desmedt, Centre. — Julie Six, rue Martignan. — Germaine Drouadt, Mont. — *Du 16 et 17.* — Paul Delahaye, caserne de Douane. — Emile Semare, Bureau de Douane. — Léon Minet, rue de la Gare. — Jules Evraert, Colbras. — Ferdinand Mulman, rue Solférino. — *Déclarations de décès du 15 mai.* — Philomène Acke, 3 mois, Centre. — Pierre Verschampt. — Louis Toulemonde, 51 ans, conseiller municipal, né à Tourcoing. — *Du 16 et 17.* — Jeanne Lefebvre, 10 mois, Pannerie. — Oscar Deleu, 22 mois, rue Saint-Jean. — Marie Verstraete, 35 ans, rue de Lille. — Marie Defrancq, 38 ans, rue de Lille.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille CHIGARD-DELESALLE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Jean-Baptiste-Louis CHIGARD, décédé à Roubaix, le 18 mai 1888, à l'âge de 2 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'ange solennels, qui auront lieu le dimanche 20 courant, à 3 heures 1|2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Tilleul, impasse Nabuchodonosor, 18.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 21 mai 1888, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Philomène FAVIER, décédée à Roubaix, le 23 mai 1887, dans sa 19e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le mardi 22 mai 1888, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Carlos MILLESCAMPS, décédé à Roubaix, le 12 juin 1887, dans sa soixante-quatrième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 21 mai 1888, à 8 heures 1|2, pour le repos de l'âme de Dame Eléonore LELEU, épouse de M. Gustave LEBRUN, décédée à Roubaix, le 7 mai 1887, dans sa 27e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 21 mai 1888, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Emile PECQUEUR, époux de Dame Sylvie BETRY, décédé à Roubaix, le 9 mai 1887, dans sa 46e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église du Saint-Rédempteur, à Roubaix, le lundi 21 mai 1888, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Céline-Joséphine DUFERMONT, épouse de M. César DAUBRY, décédée à Roubaix, le 3 avril 1888, dans sa vingt-troisième année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel anniversaire sera célébré en l'église de Croix, le lundi 12 mai 1888, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Baptiste LEZAIRE, veuf en premières noces de Dame Adelaïde-Angélique AGACHE, et en secondes noces de Dame Marie-Rose LEPERS, décédé à Croix, le 13 avril 1882, dans sa 78e année, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Wattrelos, le lundi 21 mai 1888, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Antoine-Joseph SALMON, époux de Dame Séraphine MOULIN, décédé à Wattrelos, le 8 février 1887, dans sa 83e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

FAITS DIVERS

Une locomotive monstre. — M. Estrade, ancien élève de l'école polytechnique, a inventé une locomotive monstre dont les roues n'ont pas moins de 2m50 de diamètre. Il l'a fait construire à ses frais, ainsi que le tender et un wagon dont les roues sont de même dimension.

Les trois essieux de la locomotive sont couplés, et l'inventeur espère, grâce à l'égalisation du diamètre des roues, éviter certains effets retardateurs aux départs et atteindre en service courant des vitesses de 130 à 140 kilomètres par heure.

La locomotive a 9m95 de long et 1m20 de large entre lorgerons; la surface de son foyer est de 130 mètres carrés et sa chaudière contient 4 mètres cubes d'eau. Son poids à vide est de 38 tonnes et en charge d'environ 42 tonnes.

D'après le *Journal des Mines*, l'administration a autorisé des essais sur les lignes de l'Etat.

Les détrousseurs de diligences en Californie. — Deux brigands masqués ont arrêté et mis au pillage, près de Cloverdale (Californie), la diligence faisant le service de la poste entre cette localité et Lakeport.

Les brigands se sont emparés du coffret de la Compagnie d'express Wells-Farga, coffret qui renfermait, dit-on, des valeurs considérables.

Aussitôt que la nouvelle du vol a été connue à Cloverdale, les constables Abel Criger et Samuel Allen sont partis à la poursuite des brigands et les ont rejoints dans les montagnes, à un endroit désigné sous le nom de Profile Rock.

Les brigands étaient armés de carabines Winchester et lorsqu'ils ont été mis en demeure de se rendre, l'un a fait feu sur le constable Criger, qui est tombé mort le cœur traversé par une balle.

Le constable Allen a riposté avec sa carabine mais les brigands se sont laissé glisser au fond d'un ravin et ont disparu.

D'autres constables et plusieurs hommes de bonne volonté de Cloverdale sont actuellement à la poursuite de ces dangereux malfaiteurs.

L'empereur François-Joseph et la procession de la Fête-Dieu. — Les chevaliers des ordres de Saint-Etienne, de Léopold, de la Couronne de Fer et de François-Joseph résidant à Vienne ont reçu ces jours derniers de la part de la chancellerie des ordres, une communication leur rappelant que, d'après les statuts de ces ordres, ils sont obligés de prendre part à la procession de la Fête-Dieu, et qu'en cas d'empêchement ils doivent en informer d'avance la chancellerie. Cette communication a été lancée par suite d'un ordre général de l'empereur lui-même, qui avait remarqué, l'an passé, que beaucoup de décorés de ces ordres s'étaient soustraits à l'obligation en question.

La non-observation des statuts et règlements des ordres pourra avoir pour conséquence la perte de la décoration.

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DE L'YONNE

Un homme coupé en morceaux

L'audience de vendredi.

On télégraphie d'Auxerre, 18 mai, midi.

L'audience est ouverte à midi moins un quart.

Le procureur de la République lit la lettre ouverte au parquet de Joigny et à laquelle l'instruction n'a pas fait grande attention.

Cette lettre est écrite au crayon et adressée à Joséphine Martin.

Joséphine, questionnée par le président, déclare ignorer l'existence de cette lettre. Le gardien-chef de la prison a fait saisir la lettre adressée à la fille Martin.

Il y est dit que celui qui a commis le crime, poursuivi par le remords, est allé se jeter dans la Seine.

L'audience est suspendue pour permettre à la cour d'examiner encore quelques lettres que le juge d'instruction n'a pas jointes au dossier.

Comme hier, l'affluence de monde est énorme aux abords du palais de justice et la salle des assises a été envahie, aussitôt l'ouverture des portes.

LES PIÈCES A CONVICTION. — SCÈNE DRAMATIQUE

Après des dispositions sans importance, on entend celle du docteur Leriche, qui a fait des constations légales sur les débris de cadavre humain, on apporte alors devant le jury, et sur la table même qui a servi au dépeçage, les grands bocaux où sont placés ces débris.

Le président, suivi de la cour, descend de son siège et fait approcher de la table, où se remarquent fort bien les traces des coups de scies, les accusés Morand et Vacher, ainsi que Joséphine Martin.

Cette scène est fort émouvante. Les avocats, les journalistes sont debout et l'auditoire très empoigné, garde un religieux silence.

M. le président Lefranc, s'adressant à Morand et à Vacher :

— Reconnaissez-vous ces restes de cadavre ? Touchez cette caisse, elle contient des os.

C'est vous qui avez assassiné Vétard ?

Morand baisse la tête et s'efforce néanmoins de regarder fixement les débris, mais son complice Vacher se trouble et balbutie : « Ce n'est pas moi j'étais couché. » Alors Joséphine Martin, se dressant devant eux, s'écrie avec un accent des plus dramatiques :

— Misérables ! c'est vous et pas d'autres qui avez scié le cadavre. Je l'ai vu et je suis coupable moi-même, car j'ai prêté ma chambre pour ce crime ; mais moi je n'ai pas assassiné ! Vous dites que je veux sauver un autre coupable ? Qui donc? Je vous défie de l'indiquer.

Morand. — Est-ce que je sais, moi ?

Cette scène, qui a duré près de cinq minutes, a produit une énorme impression sur le jury et sur l'auditoire. Certainement, si le verdict avait pu être rendu ce soir, Morand et Vacher, n'auraient pas pu sauver leur tête; mais il est tard, et l'audience est remise à demain matin huit heures, pour le réquisitoire et les plaidoiries.

Le verdict ne sera rendu que fort tard dans la nuit.

Acquittement de Lucas

Lucas, l'individu qui avait tiré sur Mlle Louise Michel, lorsqu'elle conférenciait au Havre a comparu hier devant les assises de la Seine-Inférieure.

Louise Michel a demandé à ce que le malheureux ne fût pas condamné et, sur la plaidoirie de Me Laguerre, le jury a rapporté un verdict d'acquittement.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

L'état de l'archevêque de Pondichery

Mgr Laouënan, archevêque de Pondichery et primat des Indes, qui avait perdu la vue par suite d'une cataracte, vient d'être opéré avec un plein succès, à la maison des Frères de Saint-Jean-de-Dieu, par le docteur Deheane.

Le monopole des allumettes

On sait que la convention passée entre l'Etat et la Compagnie générale des allumettes peut être dénoncée tous les cinq ans. Le bruit court que le gouvernement aurait l'intention de dénoncer le traité avant la fin de l'année courante.

Les Chambres pourraient donc, dès le commencement de l'année prochaine, se prononcer de nouveau sur le monopole de la fabrication des allumettes.

Craintes de troubles en Algérie

Oran, 19 mai. — Le bruit court que Si-Mohammed-bel-Arbi, lieutenant du fameux Bou-Amema, est campé, avec une forte colonne, à l'Oued-Guir, et que Bou-Amema est sur la frontière avec 800 Mechara.

Ces deux chefs se disposent, dit-on, à marcher sur Tlemcen, pendant que l'amel d'Oudjda marcherait sur Marnia.

Je ne sais ce qu'il y a de vrai dans ces racontars, toujours est-il qu'ils prennent, parmi les populations arabes du Sud, une certaine consistance.

Un fils du fameux marabout, Ben-Sekant, qui a disparu depuis quelques jours de chez son père, qui habite l'Hillil, serait allé rejoindre les dissidents.

Tout cela mérite confirmation. Chaque année, en effet, vers cette époque, on signale les mêmes bruits inquiétants.

Mort d'un écrivain

Nous apprenons la mort de M. Charles Ménétrier, qui a succombé, le 16 mai, au château de Vimont (Calvados), à l'âge de 77 ans. Sous l'anagramme de Richard Listener, M. Charles Ménétrier a fait représenter quelques pièces de théâtre, et comptait encore, il y a une quinzaine d'années parmi la critique des premières représentations.

L'état du roi de Hollande

La santé du roi de Hollande s'est améliorée depuis quelques jours à un tel point qu'il a pu se rendre au château de Loo avec la Reine et la petite princesse Wilhelmine.

Guillaume III séjournera au château de Loo jusqu'à la fin de l'été.

Mort d'un ancien sénateur

M. Trémouroux, ancien sénateur, est décédé subitement le 16 mai au château d'Odenge sous-Orbais (Belgique).

Il avait représenté pendant plus de trente ans l'arrondissement de Nivelles à la Chambre et au Sénat.

L'exposition de Copenhague

Une dépêche de Copenhague annonce que l'inauguration de l'Exposition scandinave a eu lieu hier avec un grand éclat. C'est M. Thomson, ministre de France, qui a reçu le Roi dans la section française. Il a offert, au nom des exposants et du président du comité français M. Antonin Proust, qu'il a excusé, des bouquets tricolores au Roi, à la Reine, à la princesse royale et à la princesse Valdemar. Le soir a eu lieu un banquet auquel le Roi a assisté. L'affluence est déjà considérable.

BULLETIN FINANCIER

La tendance générale, indécise pendant la première partie de la séance est plus satisfaisante en clôture. On parle bien de la mobilisation des réserves autrichiennes pour la fin du mois, d'approvisionnements hâtifs en Pologne, mais les transactions sont si insignifiantes, la spéculation est si blasée sur les questions extérieures, que l'influence de ces nouvelles est aussi nulle que possible. Le 3 0|0 débute à 82.57 pour finir à 82.62. Le 4 1|2 reste comme hier à 105 62.

Le Foncier conserve le cours de 9420. Le Suez 2171. Le Panama s'avance à 361. La nomination de la Commission du Sénat est un gage du succès final de M. de Lesseps. Le vote est assuré et la souscription sera favorablement accueillie de tous.

Les fonds étrangers sont sans changement sur hier. L'Italien seul gagne 10 centimes à 97,35. L'Extérieure reste à 69 1|4. Le Hongrois à 78 9|16. Les valeurs minières sont toujours faibles. Cependant les ventes ont cessé. Les métaux se relèvent de 770 à 785 Le Rio finit à 498. La Tharsis 131.

HIPPODROME DE ROUBAIX, boulevard Gambetta. — Dimanche 20 mai 1888. — Début du CIRQUE FANNY LEHMANN. — Les Beni-Zoug-Zoug. — L'hercule Caccetta. — Les Nommy's. — L'indienne peau rouge Zenobia. — Zoa — Zoa — Zoa.

Maison A. BOUTRY
36, rue de l'Espérance, Roubaix
ENTREPRISE de TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS
Spécialement :
VOIRIE : Pavages, Sables et Graviers
Terrassements pour nivellements avec grand matériel
FOURNITURE ET POSE DE VOIES FERRÉES
BATIMENT : Couverture, Zinguerie et Plomberie
Réparations. Grande célérité

SANTÉ ET LONGÉVITÉ
sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, la
REVALESCIÈRE
Du BARRY, de Londres
Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dyssenterie, glaires, flatus, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, tartres, éruptions, insomnies, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang.
Rapport du docteur Routh, médecin en chef de l'hôpital Samaritain des femmes et des enfants, à Londres : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os. — la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et des malades de tout âge. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux phthisiques, étiques et rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. »
Elle prolonge la vie humaine de 20 à 30 ans.
Le pape Pie IX nous en fournit le plus illustre des exemples; s'il est le seul Pontife ayant occupé le Saint-Siège plus longtemps que Saint-Pierre lui-même, s'il conserva la santé jusqu'à un âge extrêmement avancé, c'est, nous apprend le correspondant, à Rome, de la *Gazette du Midi*, de Marseille, « que Sa Sainteté prenait à chaque « repas une assiettée de Revalescière. »
Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1|4 kil., 2 fr. 25; 1|2 k., 4 fr.; 1 kil 7 fr.; 2 kil. 1|2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr.; soit environ 20 c. le repas. 41 ans de succès; 100.000 cures authentiques. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE. » Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr., ainsi que la « REVALESCIÈRE EN BISCUITS » à 4 fr. et 7 fr. Envoi *franco* contre mandat-poste. — En vente par chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Cie (limited), 8, rue Castiglione, à Paris. 15228

LE MASSON
Dentiste Expert
Dents et Dentiers perfectionnés
Rue de l'Espérance, 6, Roubaix

CHLOROSE, ANÉMIE, PALES COULEURS
Appauvrissement du Sang
FER BRAVAIS
Le meilleur et le plus actif de tous les ferrugineux
Dépôt dans la plupart des Pharmacies
16222

DIPLOME D'HONNEUR ET MÉDAILLE D'OR
Maison fondée en 1881
ROUSSEAUX
Dentiste breveté s. g. d. g.
37, rue du Collège, Roubaix
Réparations de pièces cassées dans le plus bref délai. 16220

ADRESSES COMMERCIALES
de Roubaix-Tourcoing

TISSAGE-FILATURE ET MATÉRIEL POUR L'INDUSTRIE

(LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE RÉGULIÈREMENT, DANS SA GRANDE ET DANS SA PETITE ÉDITION, LES ADRESSES DES PRINCIPAUX FOURNISSEURS D'ARTICLES POUR TISSAGES, PEIGNAGES, FILATURES, ETC.)

Fabrique de peignes en tous genres pour lin, laine, coton et soie. Construction de mécaniques armures pour tissages mécaniques. Porte-fil mobile gradué tournant, système breveté s. g. d. g. Spécialité de pignons de broches pour filatures. Vente de pointes d'acier. Spécialité de barrettes et peignes hérisson. Réparations en tous genres. — **Debrie, Leman et Moïse Broux**, rue Neuve-de-Roubaix, 150, Tourcoing. 525

Spécialité de métiers à tisser en tous genres, mouvements six et douze boites. Pièces détachées, mécaniques armures, montages de jacquards. **Désiré Honoré**, rue Bernard, 19, Roubaix. 529

Louis Couteau, 263, Grande-Rue, Roubaix, usine à vapeur, rue Perrot, 26. — Fabrication de peignes, gills, barrettes et hérissons, pour peignages et filatures, breveté pour *temples, grils à ourdir*, vaporisateurs rectomètres, rots extensibles, temples et grils d'occasion, peignes à cheveux. Nickelage à façon. 536

A la Couronne d'Immortelles. — **Couteau-Alard**, 265, Grande-Rue, Roubaix. — Occasions. Croix et portes-couronnes depuis 5 fr. On se charge de la pose. Achats de vieilles croix au cimetière. Grand choix de couronnes funéraires en tous genres. Se rend à domicile avec choix sur demande. 535

César Deschamps, constructeur et fondeur, breveté s. g. d. g., 141, Grande-Rue, Roubaix. — Construction de métiers à tisser en tous genres, pièces détachées pour tissage, spécialité d'armures mécaniques dites à tisser avec crochets simples et doubles. Nouvelle armure à 4 crochets remplaçant tous les excentriques. 500

Edouard Defretin, *tourneur en bois*, 15, rue Plutarque, Roubaix. — Ouvrages pour filatures et tissages. Spécialité de blindage de bobinots. — Fabrique spéciale d'étriplenies en métal, nouveau genre déposé. 80 0|0 d'économie. 501

Tannerie, corroierie, fabrique de taquets. **Clement Dupire, Roubaix**, rue Perrot, 27, usine à vapeur, rue du Duc, 22. — Préparation spéciale brevetée s. g. d. g., permettant d'employer les taquets, sans les mettre au bain, leur donnant plus de nuance et empêchant les taches sur les tissus. Courroies, fouets de chass, lanières. Spécialité de ressorts et de pièces détachées. Cartons pour armures, draps pour encolleuses, berzines, etc., etc. 503

Commerce de vieux métaux. Fer, fonte, cuivre, plomb, zinc. **Delphin Delcourt**, 91, rue Voltaire, derrière l'établissement du gaz, Roubaix. — Transmissions de mouvements, chaises, paliers, poulies, pièces détachées, métiers et machines outils d'occasion, ferrailles pour bâtiments. 533

Liquide anti mite infaillible, incolore, pour la destruction des vers et autres insectes, dans les étoffes de laine, les canettes, les bobines à conserver en caisse, au moyen du Pulvérisateur. Spécialité de *Palmo-Colle* pour encollage à la fécule. — S'adresser à **M. Léon Dutboit**. 538

Le directeur-gérant : ALFRED REBOUX

Roubaix. — Imp. ALFRED REBOUX, rue Neuve 17